

Patrimoine

Environnement et patrimoine architectural (1987)

Avant de construire, choisir le site

Du Moyen – Age au XIX^{ème} siècle, le choix du site de construction est prédominant. Les obligations évoluent, les matériaux et les influences changent, mais l'homme conjugue au mieux les besoins, les envies et les contraintes.

1 – L' Architecture seigneuriale :

1.1 – Des constructions destinées à la surveillance ou à la protection :

A l'époque où les pillages et les invasions ont profondément marqué le Bourbonnais (du IV^{ème} au IX^{ème} siècles), il fallait avant tout se protéger, et en premier lieu « voir venir ». De ce fait, les sites naturels élevés, où toute approche ne pouvait passer inaperçue, deviennent des lieux de prédilection pour les châteaux forts. Laissant volontairement de côté les premiers édifices en bois dont il ne subsiste rien, évoquons plutôt ceux qui, bâtis en pierre et plus récents, occupent toujours des positions remarquables.

Si l'environnement préside au choix du site, la fonction même de l'édifice apporte quelquefois des aménagements. Ainsi, autour de certains châteaux, la végétation était absente. Si le problème ne se pose vraisemblablement pas sur les pics rocheux dénudés (à Hérisson, Bourbon–l'Archambault), il faut parfois dégager certains donjons. Ainsi, autour du château de la Souche (Doyet), il n'y avait aucune végétation pour voir s'approcher l'ennemi. Il est bien rare que ces demeures imposantes aient surmonté les épreuves du temps sans dommage, et il n'en reste souvent que des ruines (Hérisson, Billy, Bourbon–l'Archambault, Murat). Beaucoup ont été modifiées plus tard ou se trouvent intégrées dans des constructions plus récentes. Mais ces châteaux (ou ce qu'il en reste !) ont gardé leur silhouette imposante, massive et crénelée.

En outre, de nombreuses communes bourbonnaises ont été édifiées autour d'un château féodal (La Condamine à Buxières–les–Mines, Thoury à Saint–Pourçain–sur–Besbre). L'édifice est toujours situé sur un promontoire, au centre de préférence, pour faciliter la surveillance, et le village est souvent gardé par des enceintes. A Charroux, le château a disparu, mais les maisons ont conservé une disposition enroulée autour de son emplacement. Une porte, qui permettait d'y accéder, y subsiste. A Saint–Pourçain–sur–Sioule, la rue des Fossés délimite bien l'emplacement des douves qui protégeaient l'ancienne ville fortifiée du XIV^{ème} siècle. Dans cette même rue, on retrouve une des tours de cet immense appareil défensif.

Qu'il s'agisse des édifices dominant les vallées de la Sioule, de l'Aumance, du Cher ou de la Bouble, des donjons du XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, un grand nombre a occupé des sites déjà aménagés non seulement dans l'Antiquité gallo-romaine, mais déjà à l'époque préhistorique.

1.2 – Les châteaux d'agrément :

L'environnement n'était pas le souci majeur des propriétaires des demeures précitées. C'est essentiellement une préoccupation d'agrément qui préside à l'installation progressive des parcs,

d'étangs et massifs floraux. Ainsi, à la fin du XV^{ème} siècle, Anne de Beaujeu fait agrandir le château ducal de Moulins et y aménage un jardin. Beaucoup plus tard, un parc botanique sera édifié à Balaine (début du XIX^{ème} siècle), et l'art des jardins est bien représenté à cette époque en Bourbonnais.

Toutes ces demeures nouvellement construites ou édifiées à partir d'ouvrages antérieurs, vont se doter de parcs, de jardins, de pièces d'eau. Les forteresses deviennent demeures de plaisance, et c'est au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles que l'architecture extérieure et intérieure évolue le plus.

Ainsi, à Douzon, près des vestiges d'un ancien château datant probablement du XIV^{ème} siècle, s'élève une élégante construction (datant de 1730) agrémentée de charmilles, pièces d'eau, et d'un superbe jardin à la Française.

A Pannessière, le parc et les jardins abritent une grande « maison de campagne » où subsistent encore aujourd'hui une serre et son orangerie. A Jenzat, les parterres rectilignes bordés de buis, et la disposition originale des charmilles sont attribués au jardinier célèbre de Versailles : Le Nôtre.

Dans la vallée de la Besbre, à Jaligny, où Guy d'Ambroise réunit de nombreux artistes, à Beauvoir, à Lapalisse, les châteaux, avec leur construction et leur environnement soignés, ne surveillent plus les gués ni les grands passages ; ils entretiennent une certaine qualité de vie.

Les modes se succèdent, et si l'influence venue d'Outre-Manche a largement inspiré Aglaé Adanson à Balaine, le XIX^{ème} siècle verra naître ou renaître de nombreux châteaux où l'environnement tient une place essentielle.

2 – L'architecture rurale :

L'évolution de ces constructions est plus difficile à retracer. En effet, peu étudiées, souvent complexes par le fait même que diverses influences, divers matériaux règlent leur installation, elles n'ont qu'un point commun, toujours lié à la nature du sol : il s'agit d'un habitat dispersé.

En effet, les points d'eau sont nombreux en Bourbonnais, et les exploitants, petits ou grands, s'installent près de leurs champs ou de leurs troupeaux. Ils y construisent leur demeure avec les matériaux locaux, en fonction de leurs moyens bien sûr.

Les formes et dispositions des bâtiments varient elles aussi :

2.1 – Les grandes exploitations :

Elles sont quelquefois une position « stratégique » au milieu du domaine, permettant ainsi d'en surveiller au mieux les abords. En général, elles sont construites à l'écart des routes, et un chemin privé permet d'accéder aux bâtiments.

On trouve des dispositions caractéristiques en fer à cheval autour d'une vaste cour. La maison d'habitation est au fond et les écuries sont réparties à droite et à gauche. Il reste, à l'entrée de Bourbon-l'Archambault, un domaine de ce type, particulièrement bien conservé.

2.2 – La locaterie ou louagerie :

C'est une exploitation de petite surface (première dénomination plutôt au sud du département, seconde au centre et au nord). Il s'agit d'une construction souvent unique, abritant la partie habitation, la grange et l'étable. S'y rajoutent souvent un poulailler et une

écurie, ainsi que l'excroissance caractéristique du four à pain. Les ouvertures, bien orientées, sont malgré tout étroites. Il en subsiste encore beaucoup dans le bocage.

2.3 – L'habitat communautaire :

Citons aussi les maisons dont l'étage, desservi par un escalier extérieur, s'ouvre sur une galerie commune. Très localisées dans le département (en Montagne bourbonnaise et dans la Sologne bourbonnaise), elles correspondent à un habitat communautaire où un seul « feu » (une seule cheminée dans la salle commune) animait la vie austère de plusieurs familles souvent apparentées. Ces « maisonnées » regroupaient de 20 à 30 personnes, et cette vie, bien particulière, permettait de mieux résister aux guerres et aux famines. Elles disparaissent tout au long du XIX^{ème} siècle, mais la dernière, celles des Pions de la Montagne Bourbonnaise, est restée célèbre (elle disparut après la guerre de 1870).

Texte et dessins : **Michèle Buvat**

Naturalier 25 – Juin Juillet Août 1987

(extrait du dossier « Environnement
et patrimoine architectural »)